



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

femmes enceintes

Question écrite n° 72751

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le taux de mortalité maternelle liés à des mesures thérapeutiques inappropriées que dévalorise la France alors qu'elle est en tête des pays européens pour la natalité avec plus de 800 000 naissances annuelles. Selon un récent rapport d'experts, il faudrait encourager les femmes à avoir leurs enfants plus jeunes car les risques pour leur santé de grossesse tardive augmentent rapidement après 35 ans. En effet, le risque de mort maternelle est trois fois plus élevé à 35-39 ans qu'à 20-24 ans et huit fois plus à 40-44 ans et 30 fois plus au-delà de 45 ans. Ces chiffres ne sont pas encore assez connus du grand public. Aussi lui demande-t-il si elle n'envisagerait pas mener une campagne d'information nationale sur ce sujet important.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72751

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2292

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)